



La Gazette de l'UNSA-Ecologie



Contactez-nous

Secrétaire Général
Éric GOURDIN
06-08-57-72-62

Secrétaire Général Adjoint
Aurélien LEDUC
06-27-02-55-41

Secrétaire National
Yves ROGERIEUX
06-80-16-30-11

Secrétaire National Adjoint
Christophe LEONARDI
06-25-03-21-59

Trésorier
Yannis FALQUE
06-25-03-20-78

Trésorier Adjoint
Damien HOLLARD
06-27-02-56-60

unsa.ecologie@ofb.gouv.fr

COURRIER A LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE - Jeudi 11 mars 2021 -

L'Unsa-Ecologie saisit la ministre de la transition écologique, Mme Barbara POMPILI, pour dénoncer ce qu'elle doit déjà savoir mais dont visiblement elle ne prend pas toute la mesure.

L'Unsa-Ecologie fait encore une fois le constat désastreux que nous connaissons tous mais en tant que force de propositions, nous apportons quelques solutions qui ne sont bien sûr que des pistes et n'ont rien d'exhaustif.

Le but pour l'Unsa-Ecologie est de sortir de ce marasme.

« Madame la Ministre,

L'Office français de la biodiversité existe depuis 14 mois et vous avez participé activement à son édification en tant que rapporteure de la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale.

Cette fusion a été exécutée « à marche forcée », sans se soucier de l'avis des personnels des deux ex-opérateurs puisqu'ils n'ont pas été consultés sur le projet de fusion.



Après seulement 14 mois, nous venons de déplorer le troisième suicide de collègues Inspecteurs de l'Environnement.

Le premier s'appelait Pascal MARECHAL. Il exerçait ses missions d'Inspecteur de l'Environnement dans le service départemental du Nord. Il s'est suicidé le 29 décembre 2019, en uniforme, avec son arme de service et dans un véhicule de service, à la veille de l'existence de l'OFB.

Le deuxième s'appelait David COLMAN. Il exerçait ses missions d'Inspecteur de l'Environnement dans le département de la Haute-Vienne. Il s'est suicidé le 09 novembre 2020, en uniforme, avec son arme de service et au siège de son unité. Il a laissé un message inscrit au tableau du service qui ne laisse aucun doute sur la responsabilité de l'encadrement de l'OFB (Directeur général, DIR, chef de service...). Je vous laisse le soin de demander au Directeur général le contenu même de ce message.

Le troisième s'appelait Laurent BARATANGE. Il exerçait ses missions d'Inspecteur de l'Environnement dans le département de la Vienne. Il s'est suicidé le 04 mars 2021, en uniforme, avec son arme de service, à son domicile, le matin avant de partir au siège de son Unité pour une réunion où il devait faire une présentation.

C'est une énorme catastrophe qui porte à un niveau jamais atteint le nombre de suicides dans l'Administration. Si l'on se réfère au mode de calcul normalisé, 3 suicides pour 1800 agents, cela porte à un taux de 166/100 000 le nombre de suicides dans le Corps des Inspecteurs de l'Environnement (sur 14 mois) alors qu'il est en moyenne de 29 dans la Police nationale (sur 12 mois) (pic de 71 en 2019), Corps le plus affecté par le suicide.

La responsabilité du Gouvernement qui n'a pas pris en compte l'avis des agents concernés au préalable et qui n'a pas mesuré à sa juste valeur la différence profonde de culture et de métier des agents des ex opérateurs fusionnés est irréfutable.

- *Allez-vous continuer sur cette trajectoire ?*
- *Allez-vous remettre en cause les fondations de cet OFB dans lequel les agents ne se retrouvent pas ?*
- *Allez-vous modifier l'organisation interne de cet opérateur ?*

Une très forte majorité des agents sont hostiles à faire le métier de l'autre ex opérateur, il faut dire la vérité. Le climat est très malsain dans de nombreux départements et il n'est pas rare de voir encore les ex-Afb travailler de leur côté et les ex-Oncfs de l'autre.

Les personnels des services supports, que ce soit dans les services à compétence nationale ou dans ceux à compétence régionale, sont tout autant dans le désarroi.

Bien évidemment, le Directeur général défend son « boulot » et vous affirme que tout ne va pas mal (sémantique de communication de sa part pour ne pas être négatif), qu'il y a un dialogue social très soutenu, mais la réalité n'est pas aussi favorable qu'il le prétend.

En tant que représentants syndicaux, nous sommes tous les jours au contact de nos collègues de l'ensemble du territoire national et les propos qu'ils nous tiennent ne sont pas à l'image de ceux rapportés par le



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

Directeur général. Quant au nombre important de réunions mis en avant régulièrement pour annoncer un dialogue social de qualité, il s'agit en fait d'une fausse vérité car au moins la moitié des réunions de dialogue social de 2020 a été consacrée à la mise en place des mesures COVID 19. Pour l'autre moitié, il faut compter des réunions de 3 ou 4h au cours desquelles de nombreux points ne sont pas abordés.

Et que dire des nombreux courriers (>10 en 2020) que nous avons adressé aux cadres de la Direction générale et qui n'ont jamais fait l'objet de réponses ? Peut-on qualifier cela de dialogue social de qualité ?

La Communication ne peut longtemps masquer la réalité des faits et il est grand temps de lever le voile.

Madame la Ministre, il vous appartient désormais de prendre des mesures pour que les personnels sortent de ce marasme.

*Il ne vous aura pas échappé que nos trois collègues disparus sont des ex Oncfs. Ce constat devrait déjà vous interpeller. La constitution de la « haute administration » de l'organigramme Ofb est très majoritairement issue de celle de l'ex Afb et entraîne de facto un **déséquilibre** dans les décisions internes qui gouvernent les actions de l'établissement et par conséquent, un ressenti très amer pour les personnels de terrain de l'ex-Oncfs qui se sentent absorbés par l'ex-Afb.*

Ces réalités se sont encore manifestées très récemment à l'examen du plan de formation Ofb. En effet, les missions centrales de l'ex-Oncfs que sont la CITES (lutte internationale contre les trafics d'espèces menacées d'extinction, ivoire...), les polices de la protection du patrimoine naturel national et européen (espèces faune/flore protégées, habitats) et la Faune sauvage captive (NAC) ont totalement disparu des formations au titre de l'acculturation des Inspecteurs de l'Environnement de l'ex-Afb, des formations continues et des formations pour les nouveaux arrivants alors qu'on impose des formations de l'ex-Afb pour acculturation aux autres issus de l'ex Oncfs.

Ce déséquilibre est un facteur de délabrement psychologique très important à l'Ofb.

Madame la Ministre, tous ces constats nous conduisent à vous demander de reprendre cette création pour trouver une issue acceptée par les personnels. Nous ne pouvons continuer ainsi, l'entêtement conduisant à des drames qui ne peuvent être réparés.

Le contexte nous a inévitablement aussi amené à avoir une réflexion sur les options qui permettraient de reprendre une direction partagée par les agents.

*Sur le diagnostic d'abord, il convient de confirmer **objectivement** que le siège de ces maux est le refus de l'exercice des métiers de l'autre ex-opérateur fusionné pour une très large majorité des personnels.*

Nous sollicitons donc en premier lieu la mise en œuvre d'une consultation des personnels pour savoir si l'Ofb correspond à leurs attentes. Celle-ci doit être transparente et réalisée par un organisme indépendant.

Ensuite, les différentes options :

1/ reprendre les orientations proposées par le CGEDD/IGF dans son rapport intitulé « L'avenir des agences de l'eau et de la biodiversité » d'avril 2018 qui avait présenté plusieurs scénarii et faire un choix parmi ceux proposés qui serait en conformité avec le constat enregistré. Notons essentiellement le scénario n°3 qui spécialisait les 2 établissements en les rendant complémentaires, ce qui pourrait répondre à la dichotomie factuelle constatée.

2/ modifier l'organisation interne de l'Ofb en mettant en place dans chaque service départemental une équipe chargée des missions de police et une seconde équipe chargée des missions de connaissance, d'appui et de mobilisation. Cette option est soutenue par le fait que les agents ne peuvent être compétents sur tous les domaines.

L'avantage de cette alternative est de permettre aux agents de choisir le métier qu'ils souhaitent exercer, ce qui serait la source principale de l'effroyable désarroi qui règne depuis la création de l'Ofb.

3/ modifier l'organisation interne de l'Ofb en mettant en place dans chaque service départemental une équipe composée des ex-Afb et une équipe des ex-Oncfs. Ces 2 équipes managées par un chef de service unique, un adjoint unique et des chefs d'unités.

L'avantage de cette alternative est d'avancer progressivement dans l'acculturation réciproque en faisant en sorte que les missions des uns et des autres soit obligatoirement mais progressivement partagées sur un laps de temps de 5 ans au minimum, avec l'objectif à terme de fusionner les 2 unités. Tous les managers seront maintenus dans leurs fonctions à l'issue de cette échéance.

Madame la ministre, des solutions existent et il est nécessaire qu'un virage soit proposé aux personnels pour marquer le fait que vous avez pris en compte le désarroi qui règne ici à l'Ofb ».



POURQUOI ADHÉRER À L'UNSA-ÉCOLOGIE ?

L'UNSA-Ecologie a pour objectif la défense de l'ensemble des personnels des établissements publics, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires en dénonçant les dérives de l'administration vis-à-vis des droits des agents. L'UNSA-Ecologie milite pour la mise en place d'un corps de l'environnement intégrant une véritable police environnementale et valorisant ses missions techniques d'intérêt patrimonial.



APPEL À COTISATION : Tous ensemble plus forts !
Cotisation UNSA-Ecologie : 0,30€ x INM au 1er janvier 2021
(à savoir : 66,6% déductible des impôts)

Lien (hors Internet Explorer) pour cotisation syndicale : [ICI](#)

